

PROGRAMME DE FORMATION

Conducteur d'engins TP

Formation préparatoire au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)

- R 482 -

INTITULE DE LA FORMATION	Conducteur d'engins T.P. – CACES® R482 - catégories: A - B1 - C1 - E - F - G (au choix)
DATES DE LA FORMATION	Entrée en formation tous les 15 jours
DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION	A partir de 35 heures Formation de 8h à 16h du lundi au vendredi
PUBLIC	L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ● d'accéder à un niveau supérieur de qualification, ● d'évoluer ou de changer de profession ou de secteur d'activité. Le candidat doit également être reconnu apte par la médecine du travail affiliée à l'entreprise.
PRÉ-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre âgé de 18 ans au minimum, ● Etre reconnu apte par la médecine du travail affiliée à l'entreprise, ● Maîtriser les savoirs de bases (lire et parler), ● Satisfaire au test d'évaluation diagnostique
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Le site de Changis sur Marne est conçu aux normes handicapées afin de pouvoir accueillir tous les publics en situation de handicap. Toutefois, les stagiaires CACES® devant être reconnus aptes médicalement en amont de leur formation, ils doivent, en cas de handicap, s'assurer que celui-ci est compatible avec l'exercice du métier de conducteur d'engins de chantier.
CONTACT HANDICAP	Sladana ILIC : 01.55.35.00.20
OBJECTIFS DE LA FORMATION	- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'engins de chantier en toute sécurité en conformité avec le décret 1084-98 du 2 Décembre 1998 et la Recommandation R482 établi par la CNAM. - Être préparé à la passation des tests CACES®.
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et prévenir les risques inhérents liés aux chantiers, - Conduire en sécurité des engins de chantier, - Réaliser des ouvrages divers (terrassement, nivellement...), - Effectuer la maintenance de 1er niveau de ces engins (graissages, niveaux...).
MODALITÉS D'ADMISSION	Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de : <ul style="list-style-type: none"> ● Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée, ● Se rendre compte du niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation, Ce bilan se fait sous la forme d'un entretien oral avec le conseiller en formation. Les inscriptions sont possibles jusque 2 semaines avant la date de démarrage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT	<p>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</p> <p><u>Formation théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances de formation théorique en salle équipée d'un vidéoprojecteur - Support de cours multimédia et vidéo - Évaluations diagnostiques et sommatives à partir de QCM - Tests d'entraînement CACES® - Livret de formation remis à chaque stagiaire <p><u>Formation pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices d'application sur le site d'évolution <p>Moyens d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frédéric ORTIGUES: formateur confirmé en conduite d'engins de chantier, titulaire du CACES® R482. - Alija EMRIC : formateur en conduite d'engins de chantier, titulaire du CACES® R482.
METHODE PEDAGOGIQUE	<p>Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratique</p> <p>Les apports théoriques viseront en particulier les transferts de compétences relatifs aux consignes de sécurité, et aux modes opératoires relatifs aux principales tâches de l'activité.</p> <p>Les mises en situations pratiques conduiront les stagiaires à mettre en œuvre de manière séquentielle et progressive les principales opérations décrites dans ce programme. Les mises en situations pratiques seront conduites sur un site pédagogique dédié. L'articulation théorique et pratique sera adaptée par le formateur en fonction de l'appropriation des compétences par les stagiaires.</p>
LIEU DE LA FORMATION	<p>Chemin de l'Ormois, 77660 Changis-Sur-Marne</p>
MODALITÉS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ● Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires et les formateurs, ● Attestations mensuelles d'assiduité.
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION	<p>Passation de tests blancs CACES® : Tests théorique et pratique.</p>
SANCTION DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - CACES® R482 - catégories A - B1 - C1 - E - F - G (au choix) sous réserve des résultats obtenus aux tests (certificats enregistrés par la CNAM au RS le 02/02/2020) - Attestation de formation

I CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES® R482 établi par la CNAMTS et l'INRS.

A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

B - Technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...),
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,
- Catégories de CACES® R482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification des panneaux de signalisation routière de danger, temporaire et des marquages horizontaux sur les voies de circulation
- Circulation sur chantier (plan de circulation, distances de sécurité, circulation en charge...)
- Circulation sur la voie publique

E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés

F - Exploitation des engins de chantier

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
- Transport et élévation de personnes
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

G - Vérifications d'usage des engins de chantier

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,

→ Principales anomalies concernant le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...), le châssis, la charpente, etc.

II CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES[®] R482 établi par la CNAMTS et l'INRS.

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre,
- Présence d'un extincteur en cabine.

B - Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :
 - charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...)
 - effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
 - vider la benne en sécurité
 - réaliser une tranchée
 - effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
 - effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste
 - réaliser un forage
 - approcher un talus
 - lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe
 - manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

III REGLEMENT D'EXAMEN

Pour obtenir un CACES[®], il est nécessaire de passer et de réussir à la fois un test théorique et un test pratique.

Le test théorique est le même pour toutes les catégories, seul le test pratique change en fonction de l'engin visé.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- ✓ d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- ✓ et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- ✓ d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- ✓ et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- ✓ et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Lors du test pratique plusieurs exercices sont demandés. La réussite à tous ces exercices est nécessaire pour l'obtention du CACES[®] et ce, même si la pratique de certains d'entre eux ne sera pas exigée par la suite dans l'exercice du métier de conducteur d'engins de certaines entreprises.

Ces tâches sont en lien avec :

- La prise de poste et la mise en service de l'engin
- La conduite, circulation et les manœuvres
- Les travaux de base
- Les opérations de levage et d'élingage (quand il s'agit d'un engin de levage)
- L'adéquation
- La fin de poste et la maintenance

Il est à noter que certaines erreurs lors des tests entraînent la note de 0 à un exercice et s'avèrent donc éliminatoires et ce, même si tout le reste du test est réussi. Parmi ces erreurs, on retrouve :

- sauter de l'engin,
- ne pas garantir la sécurité des piétons,
- circuler avec une charge en hauteur,
- réaliser une opération de levage avec un engin non équipé des dispositifs de sécurité appropriés,
- quitter l'engin sans arrêter le moteur.